



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Dispositif « 1 000 emplois socio sportifs »

Question écrite n° 17993

Texte de la question

M. Christophe Barthès alerte Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur les inégalités du dispositif « 1 000 emplois socio sportifs ». En effet, ce nouveau dispositif vise à soutenir 1 000 clubs sportifs qui souhaitent s'engager dans la création d'un poste d'éducateur socio sportif. Au début de l'année 2024, l'Agence nationale du sport (ANS) a réparti ces 1 000 emplois, avant un recrutement des éducateurs qui devrait avoir lieu dès le mois de juillet 2024. Or M. le député a constaté, en consultant la liste des 500 communes françaises qui bénéficient de ce dispositif, qu'il n'y avait aucune ville de son département, l'Aude, mais également aucune ville des Pyrénées-Orientales, département voisin. Il n'est pas acceptable de voir que la ruralité est une nouvelle fois oubliée, de surcroît dans des départements qui font partis des plus pauvres de France. Les villes concernées par le dispositif « 1 000 emplois socio sportifs » sont en grande majorité celles touchées par les émeutes urbaines de juillet 2023. Les habitants de la ruralité seront ravis de voir qu'il faut visiblement casser, piller, brûler des voitures et s'en prendre aux forces de l'ordre, afin de bénéficier de ce dispositif. Il lui demande pour quelles raisons aucune ville de l'Aude et des Pyrénées-Orientales n'est concernée par le plan « 1 000 emplois socio sportifs » et ce qu'il compte faire pour accompagner les habitants de ces départements dans le domaine du sport.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Barthès](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17993

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 4004

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)